



# ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'UNION POUR LA MEDITERRANEE



## Commission des Droits de la Femme dans les Pays Euro-Méditerranéens

### REUNION

Jeudi 28 octobre 2010

9h.30-13h.00

Parlement Européen -Bruxelles  
(Salle ASP 1G2)

## PROGRAMME

### 9.30 –10.45

1. Adoption du projet d'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue à Amman le 12/03/2010.
3. Communication de la Présidente de la Commission.
4. Echange de vues sur le premier thème: Femme et analphabétisme dans la région Euro- Méditerranéenne.  
- Désignation des rapporteurs.

### 10.45-11.00

- Pause.

### 11.00-13.00

5. Echange de vues sur le deuxième thème : Promotion du rôle de la femme : son implication dans la vie économique comme meilleur moyen pour accéder aux postes de prise de décision.  
- Désignation des rapporteurs.
6. Suivi de l'exécution des deux paragraphes n° 37 et n°50 de la recommandation de la Commission qui a été adoptée au cours de la session d'Amman (mars 2010).
7. Discussion du point permanent de l'ordre du jour relatif à «la femme et les conflits menaçant sa sécurité et ses libertés fondamentales dans la région Euro- Méditerranéenne».
8. Suivi de la question relative au «prix de la femme Euro-Med de l'année».
9. Divers.

### 13.00 : Déjeuner

offert aux participants par Monsieur Sergio Paolo Silvestris, MPE, Vice Président de la Commission, au Parlement Européen, Restaurant des Députés.